

**Communiqué de presse**  
Berne, le 14 novembre 2025

## **Nouveaux droits de douane américains de 15%: une lueur d'espoir, ni plus ni moins**

**L'Union suisse des arts et métiers usam salue l'accord conclu avec les États-Unis dans le conflit douanier, mais estime qu'il reste encore beaucoup à faire. En effet, les nouveaux droits de douane américains constituent toujours un recul par rapport à la période précédant le deuxième mandat du président américain. Un programme d'allègement fiscal reste urgent au niveau national.**

Le chemin a été long. Après 39 % depuis début août, la Suisse et les États-Unis se sont mis d'accord aujourd'hui sur un taux de droits de douane américain à l'importation de 15%. En contrepartie, la Suisse s'engage à ce que le secteur privé réalise des investissements à hauteur de 200 milliards de francs d'ici 2028. En outre, des concessions limitées ont été accordées pour l'importation de produits agricoles tels que les fruits de mer ou les noix, qui ne font pas concurrence à l'agriculture suisse. À cela s'ajoutent certains obstacles techniques au commerce, par exemple pour l'importation de véhicules américains. Ceux-ci devraient être assouplis.

### **Déclaration d'intention non contraignante**

Il s'agit pour l'instant d'une déclaration d'intention non contraignante. Celle-ci doit déboucher sur un accord formel qui devra être approuvé par le Parlement et soumis à référendum. Son entrée en vigueur prendra donc encore du temps. Les détails et les répercussions exacts de cet accord ne seront donc connus et, surtout, perceptibles que dans un avenir proche.

Entre-temps, un changement de perception s'est opéré dans l'opinion publique et dans le monde économique. Ce qui aurait été qualifié de catastrophe avant avril de cette année est désormais célébré comme un succès. Cela s'inscrit presque parfaitement dans l'histoire mouvementée des relations économiques extérieures entre la Suisse et les États-Unis : plusieurs tentatives visant à conclure un accord de libre-échange global – comme ceux que la Suisse a conclus avec plus de 75 pays – ont échoué. Dans le même temps, le volume des échanges commerciaux a augmenté. Après l'UE, les États-Unis sont aujourd'hui le deuxième partenaire commercial le plus important. En tant que pays individuel, ils occupent même la première place en tant que destination d'exportation pour les entreprises suisses. L'industrie pharmaceutique a été la première à exploiter le potentiel du marché américain.

### **Une lueur d'espoir**

Mais de nombreuses PME sont aujourd'hui étroitement liées au marché américain. Pour elles, la situation était sombre avec les droits de douane de 39% à partir du mois d'août. «Avec les 15% négociés aujourd'hui, une lueur d'espoir perce enfin dans l'obscurité», déclare Urs Furrer, directeur de l'Union suisse des arts et métiers. Elles sont désormais dans la même situation, bonne ou mauvaise, que leurs principaux concurrents d'autres pays. «Mais ne nous leurrions pas: l'accord qui vient d'être conclu reste un recul par rapport à la situation d'avant avril 2025. La diplomatie commerciale suisse, qui a remporté des succès substantiels ces deux dernières années avec de nouveaux accords de libre-échange, reste très sollicitée sur la question des États-Unis. En outre, nous continuons à demander des allègements pour les PME en Suisse.»

### **Renseignements complémentaires**

**Urs Furrer**, directeur, portable 079 215 81 30

**Patrick Dümmler**, responsable des dossiers durabilité et politique économique,  
portable 076 532 53 16

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.